

# INSCRIPTIONS SCOLAIRES



Nous vous informons que les inscriptions se feront de **8h30 à 11h30** et de **13h30 à 15h00** aux dates et lieux indiqués ci-dessous.

## Comment faire ?

### La démarche peut se faire en ligne :

#### *Si vous disposez d'un compte Portail Famille :*

1. Se rendre sur le site de la ville de Saint-André (<https://www.saint-andre.re>)
2. Cliquer sur l'onglet « Portail Famille »
3. Si vous disposez d'un identifiant et d'un mot de passe, vous pouvez vous connecter sur le Portail Famille.
4. Il est possible que vous ayez accès au Portail Famille si votre enfant fréquente :
  - un jardin d'enfants communal,
  - vous avez des enfants scolarisés actuellement dans la Commune,
  - un de vos enfants était scolarisé dans la Commune depuis 2010.
6. Lorsque vous êtes connecté, allez sur « Inscription scolaire 2026/2027 » et cliquez sur **DÉBUT**
7. Suivez les instructions et validez.

#### *Pour les nouveaux arrivants :*

1. Se rendre sur le site de la ville de Saint-André (<https://www.saint-andre.re>)
2. Pour une première connexion, créez votre espace Portail Famille en suivant les instructions, si votre enfant n'a jamais été accueilli dans une structure communale de Petite Enfance avant ses 3 ans

**Le Service des Inscriptions Scolaires se rendra dans les quartiers, afin de réceptionner vos dossiers d'inscription.**

<b>Dates et lieux</b>			
<b>Dates</b>	<b>Secteurs</b>	<b>Écoles</b>	<b>Lieux d'inscription</b>
<b>Lundi 2 Février 2026</b> <b>Mardi 3 Février 2026</b>	La Cressonnière	Les Flamboyants Josée LÉGER (PS et TPS) Raymond ALLARD Ary PAYET Raphaël VIDOT	Mairie annexe de la Cressonnière
<b>Mercredi 4 Février 2026</b>	Centre Ville	Les Capucines Les Lilas (PS et TPS) Les Tourterelles (PS et Passerelle)	Réfectoire de l'école A LACAUSSADE
<b>Jeudi 5 Février 2026</b>	Ravine Creuse	Ravine Creuse I Jean ALBANY (PS et TPS)	Marie annexe de Ravine Creuse
<b>Mercredi 11 Février 2026</b>	Centre ville	Marie, Jean-Jacques EVE Georges-Marie SOBA	Réfectoire de l'école Marie, Jean-Jacques EVE
<b>Jeudi 12 Février 2026</b>	Cambuston	Émile THOMAS (PS et TPS) Les Cytises	Mairie annexe de Cambuston
<b>Lundi 16 Février 2026</b> <b>Mardi 17 Février 2026</b>	Fayard	Docteur MARTIN Suzie BOMEL Zac Fayard	France Service Fayard
<b>Jeudi 19 Février 2026</b>	Champ-Borne	Saint-Clair AGÉNOR	Maire annexe de Champ Borne
<b>Lundi 23 Février 2026 ( de 8h30 à 11h30 )</b>	Dioré	Marius TÉZA	Case Dioré
<b>Mardi 24 Février 2026 ( de 8h30 à 11h30 )</b>	Bras des Chevrettes	Bras des Chevrettes	Mairie annexe de Bras des Chevrettes
<b>Mercredi 25 Février 2026</b>	Rivière du Mât les Bas	Leconte de Lisle	France service RDM Les Bas

#### *Liste des documents demandés pour l'inscription scolaire : (Originaux et photocopies)*

- Un justificatif de domicile
  - 3mois (EDF, CISE, téléphone fixe)
- Le livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant -3mois
- La pièce d'identité des responsables légaux
- Une délégation parentale (si l'enfant est accueilli chez une personne autre que ses parents)
- Le jugement en cas de séparation des parents
- L'attestation de prise en charge pour les enfants accueillis en institution ou chez des assistants familiaux.

Merci de présenter les **originaux** et nous fournir tous les documents demandés en **copie**.

**Pour les demandes de dérogation**, vous devez inscrire votre enfant sur l'école de secteur de votre habitation et remplir une demande de dérogation. Les demandes ainsi que les justificatifs doivent impérativement être déposés au Service de la Réussite Éducative, au Domaine de la Vanille, Bâtiment G

2ème étage, **avant le 31 Mars 2026**.